

# LAMÊLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE

Le 8 janvier 2014

TSX-V : LIR

## Octroi d'options par Lamêlée

**Montréal (Québec), le 8 janvier 2014 – Lamêlée Minerais de Fer Itée (« Lamêlée » ou la « Société »)** (BOURSE DE CROISSANCE TSX : LIR) souhaite corriger des renseignements qui ont été transmis par erreur dans un communiqué de presse daté du 20 décembre 2014 (le « **communiqué de presse du 20 décembre** ») au sujet d'un octroi d'options à ses administrateurs et dirigeants.

L'octroi d'options dont il est question dans le communiqué de presse du 20 décembre n'a pas eu lieu. Plutôt, les options suivantes ont été octroyées aujourd'hui aux administrateurs et aux dirigeants de la Société conformément à une réunion du conseil :

Jean Lafleur	500 000
Guy Girard	500 000
Pierre Lortie	500 000
Jean Depatie	750 000
Paul Ankcorn	350 000

Toutes les options peuvent être exercées pendant une période de 10 ans à un prix de levée de 0,11 \$.

Le conseil d'administration de la Société a modifié le régime d'options d'achat d'actions de manière à ce que le prix de levée des options corresponde au moins à la valeur marchande moins l'escompte permis par la Bourse de croissance TSX. Cette modification est assujettie à l'approbation des actionnaires. Par conséquent, les options mentionnées ci-dessus ne pourront être octroyées qu'avec l'approbation des actionnaires. Si l'approbation n'est pas donnée, le prix de levée de ces options s'établira à 0,145 \$ et le nombre d'options augmentera de 25 %. Si les titulaires d'options choisissent de lever leurs options avant que les actionnaires donnent leur approbation, le prix de levée de ces options s'établira à 0,145 \$ et le nombre d'options n'augmentera pas.

### ***Au sujet de Lamêlée Minerais de Fer Itée***

La Société est une nouvelle société d'exploration et de mise en valeur de minerai de fer. Ses actions ordinaires sont inscrites à des fins de négociation à la TSX-V sous le symbole « **LIR** ». La Société a acquis récemment auprès de Fancamp Exploration la propriété d'exploitation de fer du lac Lamêlée Sud, qui est située dans le district minier de Fermont, dans le nord-est du Québec.

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'une ou l'autre des personnes suivantes :**

**Jean Lafleur, géol.**  
**Président et chef de la direction**  
**Cellulaire : +1 514 975-3633**

**Jean Dépatie**  
**Administrateur**  
**+1 514 866-8209**

*Les renseignements présentés dans le présent communiqué de presse comportent des énoncés prospectifs qui reposent sur des hypothèses formulées en date du présent communiqué de presse. Ces énoncés reflètent les estimations, les opinions, les intentions et les attentes actuelles de la direction et ne sont pas garants des résultats futurs. La Société prévient le lecteur que tous les énoncés prospectifs sont incertains de nature et qu'un certain nombre de facteurs importants, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société, pourraient avoir une incidence sur les résultats effectivement obtenus, notamment les risques et les incertitudes liés à la mesure dans laquelle la Société pourra vendre l'un ou l'autre de ses titres dans le cadre de placements ou obtenir l'approbation de la Bourse de croissance TSX à l'égard des placements qu'elle réalisera. Sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, la Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les renseignements prospectifs.*

*Le présent communiqué de presse ne doit pas être publié ni diffusé aux États-Unis ou par l'intermédiaire de services de nouvelles aux États-Unis.*

*Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens donné à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant au caractère adéquat ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.*